

LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE DE SELESTAT ET ENVIRONS

PERMANENCE D'ANDLAU
Uniquement sur rendez-vous

PERMANENCE DE VILLÉ
À la MJC - 53 route de Bassemborg
assurée par Jessica CRONENBERGER
tous les lundis

PERMANENCE DE SAINTE MARIE AUX MINES
Centre Socio-Culturel du Val d'Argent - Place de l'Europe
1 Carrefour de Ribeauvillé
assurée par Florence MENNESSIEZ
tous les lundis



PERMANENCE DE BARR
Au Pôle Jeunesse et Solidarité - 5 rue des Tanneurs - assurée par Line MORITZ
tous les lundis
Tél : 03 88 58 56 54

PERMANENCE DE BENFELD
Au Service Animation Jeunesse - 1 place Ancien Tribunal assurée par Emilie KAUFF
tous les lundis
Tél : 03 88 74 28 87

PERMANENCE DE RHINAU
À la Maison des Jeunes, des Associations et du Tourisme (MJAT)
35 rue du Rhin
assurée par Jonathan NICOL
tous les lundis
Tél : 03 88 74 69 31

PERMANENCE DE SUNDHOUSE
Uniquement sur rendez-vous

PERMANENCE DE MARCKOLSHEIM
A la Bouilloire - Impasse de l'Ecole
assurée par Monique SCHAUNER
tous les lundis
Tél : 03 69 30 17 85

SIÈGE
3 A rue Roswag - à Sélestat
Tél : 03 88 58 00 15

📍 Mission Locale de Sélestat et Environs- 3A rue Roswag - 67600 SÉLESTAT

☎ 03 88 58 00 15 ✉ contact@mlse.fr www.mlse.fr

📘 Mission Locale de Sélestat

📷 @missionlocaleselestat

🌐 Mission Locale de Sélestat et Environs MLSE



2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

 Mission
Locale
de Sélestat
et Environs

SOMMAIRE

EN CHIFFRES

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Accueil & Information

Un accompagnement renforcé

Les étapes de parcours

UNE APPROCHE GLOBALE

Des réponses adaptées
pour lever les freins

LA MISSION LOCALE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Retour en images

NOTRE ASSOCIATION

La gouvernance

L'équipe salariée

Nos partenaires financeurs

S'ADAPTER AU PRÉSENT ...

La Mission Locale de Sélestat et environs (MLS) a traversé la décennie passée avec dynamisme, riche de ses ressources humaines, forte de son réseau partenarial (associations, entreprises, ARML) et confiante en l'avenir. Mais, notre monde plus incertain, la crise gouvernementale et les déficits publics se sont immiscés jusqu'au cœur de nos vies ordinaires, jusqu'à réinterroger notre mission d'utilité publique inscrite dans la loi. Les temps changent. Au vu de la réduction drastique des moyens financiers, les exercices 2025 et 2026 en rupture nous engagent à un changement de paradigme : passer d'une dynamique de projets locaux à un recentrage sur notre cœur de métier, le projet commun !

Après l'ère PAIO, l'association MLS a été créée le 11 janvier 1998. Elle a œuvré sans relâche et avec efficacité au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans sortis du système scolaire (ainsi que la prise en charge d'autres publics – RSA et personnes porteuses d'un handicap). Durant la décennie 2015 à 2025, la MLS s'est adaptée, a évolué. Le personnel est passé progressivement de 16 à 21 salarié-e-s ; le Règlement Intérieur de l'association a été actualisé ; l'accord collectif d'entreprise validé ; la professionnalisation globale de l'équipe a acquis une expertise reconnue. Intervenant sur 6 Communautés de Communes du Centre Alsace, la MLS accompagne quelques 1000 jeunes par an ; environ 400 nouvelles prises en charge annuelles sont constatées ; 60 % des jeunes sont suivis plus d'un an par nos équipes. Année après année, les résultats sont probants et les objectifs réalisés.

À l'occasion de cette brève rétrospective, au-delà des objectifs communs aux ML, je retiendrai les faits marquants suivants :

2015 : mise en place par la MLS du Projet de structure 2015 – 2017

2016 : la ML a déménagé de la rue Saint Léonard vers les locaux plus fonctionnels et plus grands de la rue Roswag à Sélestat, afin de pouvoir accueillir les groupes en formation dans le cadre de la Garantie Jeunes.

2017 : l'Union Régionale des ML et PAIO d'Alsace devient partie prenante de l'Association Régionale des ML du Grand Est ; notre MLS a activement participé à cette mutation.

2018 : l'accès au numérique est facilité en faveur de l'insertion des jeunes au travers de son portail internet modernisé.

...ET PRÉPARER DEMAIN !

2020/2021 : La période du Covid a modifié les codes sociaux et les comportements au regard de la valeur travail ; la MLS s'est adaptée.

2021 : le plan « 1 jeune 1 solution » a initié la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) ; l'extension de nos nouveaux locaux à l'étage a permis de redéployer certains services et quelques fonctionnalités.

2022 : la salle informatique est inaugurée.

2023 : le projet Auto-école solidaire voit le jour ; dans le cadre de la Loi pour le Plein Emploi, les ML font partie du « premier cercle » qui pilote le Réseau pour l'Emploi (R.P.E.)

2024 : la restructuration de l'espace d'accueil est décidée dans le cadre de l'année de la santé mentale des jeunes ; l'espace administratif contigu bénéficie de ces travaux.

2025 : le Label qualité AFNOR/UNML est acquis ; le projet expérimental de Logement d'Urgence Jeunes voit le jour et un groupe de jeunes découvre le Canada et par là-même le fait d'oser entreprendre.

Lors de l'AG précédente, nous avons voté le budget 2025 à hauteur de 1 477 292 €. Lié à la crise gouvernementale, le subventionnement global de notre action a accusé une baisse de 14%. Grâce à la situation financière saine de la MLS, ainsi qu'à une gestion avisée, le déficit du compte de résultats 2025 a été limité à -3,28%. Une réduction supplémentaire de 8% décidée par l'État, avec ses effets en cascade, ne nous permettra pas de retrouver l'équilibre financier sur l'exercice 2026 en cours.

Mais, un ensemble de mesures nouvelles (RH et fonctionnement) validées par le Conseil d'Administration du 25 février 2026, devra permettre à la MLS, sous réserve d'éléments inconnus à ce jour, de retrouver l'équilibre budgétaire courant 2027.

Dans ce contexte délétère, c'est en premier lieu toute cette jeunesse en passe d'intégrer le monde du travail, mais qui a besoin de notre accompagnement, qui est impactée. Évitions que le monde professionnel où elle pourra contribuer au dynamisme de nos territoires, accéder à l'autonomie et peut-être s'engager au-delà, ne s'éloigne un peu plus de leurs visées !

Tout ce travail, toutes ces réussites dont nous pouvons collectivement être fiers, ont été possibles grâce aux femmes et aux hommes, professionnel-le-s, administrateur-trice-s et bénévoles qui ont fait vivre cette idée qui nous oblige à toujours regarder devant nous : être en mission au service des jeunes !

Aussi, je remercie chaleureusement et en premier lieu les équipes qui ont œuvré quotidiennement sous les directions successives de Stéphanie RITZENTHALER jusqu'au 31 octobre 2020, puis de Leïla SOUFI jusqu'au 31 décembre 2025. Depuis le 1er janvier 2026, le relais est assuré par le directeur, Maxime STAERCK, et la directrice-adjointe, Züleyha ASLAN. Autant d'années partagées où management et gouvernance ont su œuvrer de concert.

Par ailleurs, ma plus vive reconnaissance va également à l'ensemble des administrateur-trice-s pour notre gouvernance, tout à la fois démocratique et avisée. Entre 2014 et 2026, au-delà des mutations professionnelles des représentants des membres de droit, les élus locaux et les membres associés, experts et associatifs, ont été animés par une motivation au long cours dont la MLS a grandement bénéficié. Je les remercie de tout cœur.

Suite aux élections municipales de 2026 ou pour diverses raisons personnelles, six postes du Bureau (président, secrétaire, trésorier et assesseur-e-s) seront à renouveler. C'est en tant que président heureux, de 2014 à 2026, que je félicite celles et ceux qui continuent et j'accueille avec grand plaisir toutes les énergies nouvelles. Qu'elles soient les bienvenues. Qu'elles apportent leurs regards neufs à l'expérience confirmée en cours et que s'écrive collectivement une nouvelle page au service des jeunes de nos territoires.

Patrick DELSART, Président

EN CHIFFRES

169 Offres collectées

124 Mises en relation positives

Notre public



543



498

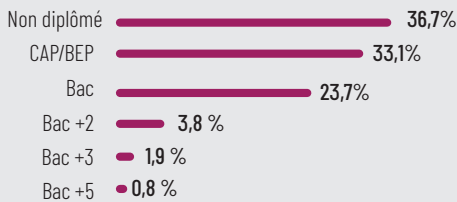


8474 Entretiens

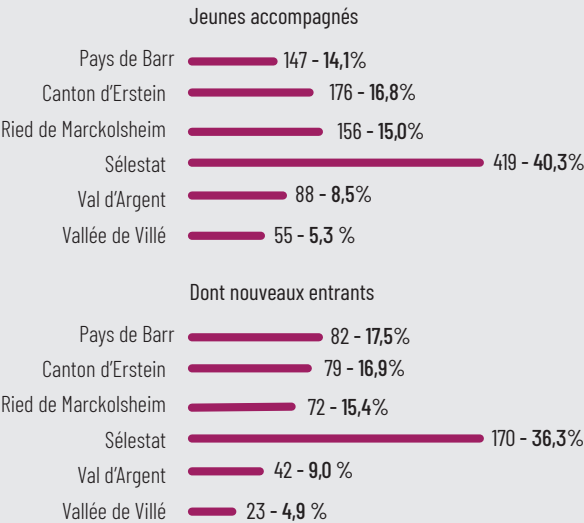
4331 Participations a des ateliers et informations collectives

Types de contrats	Situations de formation
CDI 66	Formation qualifiante 31
CDD > 6 mois 58	Préparation à la qualification 13
CDD < 6 mois 380	Professionalisation, perfectionnement 15
Contrats aidés 3	Remise à niveau, mobilisation 54
Alternance 45	

Niveau d'étude des jeunes accompagnés



Répartition par Communauté de Communes



NOTRE OFFRE DE SERVICES

Accueil & Information

Les enjeux de l'accueil et son processus

L'accueil constitue un enjeu central pour la Mission Locale de Sélestat et Environs, qui s'engage à offrir à chaque jeune un environnement chaleureux, bienveillant et professionnel dès son arrivée. La première impression est déterminante : lorsqu'un jeune découvre une nouvelle structure, la qualité de l'accueil influence fortement sa perception et sa volonté de s'engager dans la relation d'accompagnement.

Un accueil positif et rassurant représente ainsi la première étape de la construction d'une relation de confiance. Il favorise une intégration harmonieuse et renforce la motivation des jeunes à s'impliquer dans leurs démarches. Se sentir reconnu, écouté et valorisé contribue à instaurer un climat propice à l'expression de leurs besoins, à l'élaboration de leurs projets et, à terme, à de meilleurs résultats.

La diversité et l'inclusion sont au cœur de notre identité. L'équipe se mobilise pour proposer un accueil égalitaire et respectueux à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour ceux en situation de handicap. Chacun doit pouvoir se sentir accueilli, considéré et accompagné avec la même attention.

Dans une dynamique d'amélioration continue, la Mission Locale analyse régulièrement son processus d'accueil afin de l'adapter à l'évolution des besoins de son public. Notre objectif reste inchangé : permettre à chaque jeune de révéler son potentiel, de renforcer sa confiance en lui et de progresser sereinement dans ses projets professionnels et personnels.

" L'accueil est toujours un endroit où ça bouge, beaucoup parfois !

Les groupes se forment, les Jeunes entrent et sortent, échangent, s'installent. Le téléphone sonne, les infos sont transmises via Teams, parfois il n'y a guère de répit et les pauses déjeuner ou du soir arrivent à point nommé. Certains jours la question se pose « comment je m'appelle déjà ? » LOL. Notre binôme fonctionne toujours très bien, ça roule. En conclusion, ça roule, ça bouge.... La Mission Locale suit le mouvement ! "

Christine et Laurence, Team Accueil

Un accueil de proximité

La mise en place de permanences au sein des six Communautés de Communes du Centre Alsace répond à un objectif majeur : faciliter l'accès de tous les jeunes à nos services et renforcer la proximité avec le territoire. Cette organisation permet aux conseillers d'être présents au plus près du public, en particulier des jeunes issus des communes rurales, pour lesquels les déplacements peuvent constituer un frein.

En développant cette présence territorialisée, la Mission Locale contribue à améliorer l'accessibilité, à réduire les inégalités liées à la mobilité et à renforcer les liens de confiance avec les jeunes, leurs familles et l'ensemble des partenaires locaux. Ces permanences constituent ainsi un levier essentiel pour garantir un accompagnement de qualité, cohérent avec les besoins spécifiques de chaque bassin de vie.

Un accompagnement renforcé 749 diagnostics réalisés tous dispositifs confondus

441 jeunes accompagnés dans le cadre du PACEA

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

(Financement de l'Etat)

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement Vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) constitue le cadre d'accompagnement global proposé aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour ceux bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Ce dispositif, formalisé par un contrat d'accompagnement pouvant s'étendre sur une durée maximale de 24 mois, permet au conseiller ou à la conseillère de construire une offre de services personnalisée, adaptée aux objectifs définis lors du diagnostic partagé avec le jeune.

Cette contractualisation vise à offrir un suivi sur mesure, en cohérence avec les besoins, les attentes et les projets professionnels de chaque jeune, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. L'engagement dans le PACEA se matérialise par la signature d'un contrat d'engagements réciproques entre le jeune et la Mission Locale, qui fixe le cadre et les modalités de l'accompagnement.

Le Contrat d'Engagement Jeune

(Financement de l'Etat)

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, ou jusqu'à 29 ans pour ceux disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Il concerne les jeunes qui ne sont ni étudiants ni en formation et qui rencontrent des difficultés d'accès à un emploi durable. Ce dispositif propose un accompagnement individualisé et intensif, reposant sur au moins 15 heures d'activités hebdomadaires, pour une durée pouvant aller jusqu'à 18 mois selon la situation du jeune.

Chaque entrée en CEJ débute par un diagnostic initial permettant d'analyser la situation du jeune, ses compétences et ses besoins. Le parcours se compose ensuite d'actions variées contribuant au développement professionnel : stages, formations, préparation à la recherche d'emploi, mais aussi démarches visant à lever d'éventuels freins périphériques tels que la santé, le logement ou la mobilité. Des ateliers thématiques, notamment autour de la citoyenneté, du bien-être ou d'autres domaines essentiels, viennent enrichir le parcours et soutiennent activement la construction et la progression du projet professionnel.

Au cours de cette période, le jeune peut recevoir une allocation mensuelle, sous certaines conditions.

Réalisations 2025

270 jeunes ont intégré le dispositif CEJ

Label et Amélioration Continue

L'obtention du label du réseau des Missions Locales : un gage de qualité

En avril 2025, notre Mission Locale a obtenu la labellisation nationale du réseau des Missions Locales, à l'issue d'un audit réalisé le 13 mars 2025. Cette reconnaissance vient confirmer la qualité de notre organisation, de nos pratiques professionnelles et de l'accompagnement proposé aux jeunes et aux entreprises de notre territoire.

Conçu par le réseau des Missions Locales, ce label vise à valoriser et démontrer la qualité de l'offre de service proposée aux jeunes et aux partenaires. Il repose sur un référentiel commun structuré autour de 35 critères répartis en cinq grandes thématiques : la gouvernance, le positionnement et les valeurs, l'ancrage territorial et partenarial, l'offre de service, ainsi que le management et le pilotage de l'activité.

L'obtention de ce label témoigne de l'engagement de notre structure dans une démarche d'amélioration continue et dans le respect des valeurs portées par le réseau. Cette démarche s'appuie notamment sur l'analyse régulière de nos pratiques, l'évaluation de la qualité des services rendus, la prise en compte des retours des jeunes et des partenaires, ainsi que la mise en œuvre d'actions d'amélioration visant à renforcer l'efficacité et la pertinence de notre accompagnement.

Cette labellisation vient ainsi reconnaître le travail collectif mené par les équipes et les administrateurs pour répondre au mieux aux besoins des jeunes du territoire et renforcer la qualité du service public d'accompagnement vers l'autonomie et l'emploi.



NOTRE OFFRE DE SERVICES

L'obligation de formation des 16 – 18 ans

(Financement de l'Etat)

L'obligation de formation vise à garantir que tous les jeunes de 16 à 18 ans puissent accéder à une formation ou à une solution éducative adaptée. Elle a pour objectif de renforcer leur niveau de qualification, notamment par l'apprentissage, et d'améliorer leurs perspectives d'insertion professionnelle. Sa mise en œuvre et sa coordination s'appuient sur une collaboration étroite entre la Mission Locale et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), notamment grâce à des outils comme la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD). Ce partenariat permet d'accompagner les jeunes dans la construction ou la reprise d'un parcours de formation, tout en travaillant sur les codes de l'entreprise et les savoirs-être attendus en milieu professionnel. Il contribue ainsi pleinement à la prévention du décrochage scolaire et à la préparation des jeunes à leur future insertion.



546

relevant
de l'obligation
de formation

357

jeunes contactés
relevant de l'obligation
de formation

485

Sans diplôme
(88,8%)

Notre rôle en tant que référent(e) de l' Obligation de Formation consiste à accompagner les jeunes de 16 à 18 ans, principalement vers l'apprentissage, tout en les préparant à leur entrée dans la vie adulte.

C'est un public auquel nous cherchons à transmettre l'ensemble des bases ; ce qui peut nous sembler simple ne l'est pas nécessairement pour eux.

Nous travaillons en priorité sur leur motivation ainsi que sur les savoir-être. C'est dans cette optique que nous avons créé, depuis septembre, un tout nouveau dispositif : Impulsion 16/17.

L'objectif est de reprendre les bases ou de renforcer leurs compétences et de remobiliser ainsi les jeunes pour qu'ils puissent réaliser des démarches dans l'optique d'entrer rapidement dans le monde du travail.

Thomas & Jonathan, référents Obligation de Formation

NOTRE OFFRE DE SERVICES



Accompagnement à l'Orientation Approfondie (AOA)

(Financement Région)

L'Accompagnement d'Orientation Approfondie (AOA), soutenu par la Région Grand Est, est un dispositif collectif proposé par la Mission Locale pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans la construction ou la précision de leur projet professionnel. Il vise à les orienter vers des métiers cohérents avec leurs aspirations, leurs compétences et leurs valeurs.

Ce programme offre un cadre structuré pour explorer différents secteurs d'activité, découvrir des métiers – notamment ceux rencontrant des difficultés de recrutement – et réfléchir aux parcours de formation ou d'insertion possibles. Les jeunes bénéficient ainsi d'un espace dédié pour analyser leurs intérêts, se projeter dans des trajectoires professionnelles réalistes et identifier les étapes nécessaires pour concrétiser leur projet.

En somme, l'AOA constitue un véritable espace d'exploration et de réflexion, permettant à chaque jeune d'élaborer un projet professionnel solide, éclairé et réalisable.

77

Participants aux ateliers
d'orientation

50

Jeunes ont été accompagnés
individuellement par les
référentes orientation

53

Immersions ont été réalisées
dans le cadre du dispositif

S'interroger sur son avenir professionnel, trouver un métier qui nous ressemble, décrypter les attentes du marché du travail ou encore accéder à une formation ou à l'alternance : ces étapes, essentielles mais parfois stressantes, peuvent laisser les jeunes sans repères. Cette année encore, en tant que référentes orientation, nous les avons accompagné à travers l'AOA (Accompagnement Orientation Approfondie), dont des sessions ont été organisées chaque mois. Notre mission ? Aider chaque jeune à clarifier ses aspirations : identifier ses centres d'intérêt, ses valeurs et ses motivations, mais aussi découvrir des métiers locaux et des opportunités concrètes. Grâce à une approche personnalisée et collective, nous les avons guidé pas à pas pour qu'ils deviennent acteurs de leur parcours. L'objectif est clairement défini : accéder à l'emploi, à une formation ou à l'alternance, après validation du projet professionnel (incluant au minimum une immersion). Nous en sommes convaincues : chaque jeune détient les ressources pour construire son avenir – notre rôle est de les révéler et de les valoriser, comme nous le faisons depuis des années.

Emilie et Züleyha, référentes Orientation

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Un accompagnement renforcé

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (brSa)

(Financement de la CeA)

Accompagnement des moins de 26 ans

Le rSa est un dispositif d'aide destiné à soutenir les personnes en situation de précarité tout en leur proposant un accompagnement personnalisé. Les jeunes bénéficiaires suivis par la Mission Locale s'engagent dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle encadré par une référente dédiée.

Ce dispositif s'appuie sur une approche renforcée, spécifiquement adaptée aux besoins des jeunes, en tenant compte de leurs aspirations, de leurs projets professionnels et des difficultés propres à leur âge. L'accompagnement vise également à développer leur autonomie, leurs savoir-être et leur compréhension des codes de l'entreprise. L'objectif est de favoriser leur intégration durable dans l'emploi et leur participation active à la vie sociale.

40 | bénéficiaires du rSa accompagnés

La plateforme d'orientation des nouveaux entrants dans le rSa (PFI)

La CAF du Bas-Rhin s'est associée aux Missions Locales pour déployer une Plateforme d'Orientation des Nouveaux Entrants dans le rSa, à la suite d'un appel à projets lancé par la CeA. Ce dispositif innovant allie exigence et bienveillance pour proposer un modèle renouvelé d'insertion sociale et professionnelle. Son objectif principal est d'orienter 70 % des nouveaux bénéficiaires vers un accompagnement professionnel, afin de maximiser leurs chances de retrouver rapidement et durablement un emploi. Les 30 % restants bénéficient d'un accompagnement social ciblé, conçu pour lever les freins qui entravent leur accès à l'emploi. Cette plateforme vise ainsi à renforcer la réactivité du service et à garantir une orientation rapide, personnalisée et adaptée à chaque situation.

En 2025, la Plateforme 1 continue d'accueillir avec attention les nouveaux bénéficiaires du RSA. Elle les informe clairement et les oriente vers un accompagnement adapté à leur situation. Grâce au travail commun des acteurs du territoire et au soutien de la Collectivité Européenne d'Alsace, le bassin d'emploi de Sélestat / Erstein reste un territoire actif, engagé pour favoriser l'inclusion et accompagner chacun dans son parcours.

Jessica CRONENBERGER

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Le Réseau Pour l'Emploi (RPE)

Le Réseau pour l'emploi, instauré par la loi pour le plein emploi de 2023 et déployé depuis le 1er janvier 2025, vise à renforcer la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion.

Au sein de la Mission Locale, sa mise en œuvre s'est traduite par l'adaptation progressive des procédures tout au long de l'année 2025. L'ensemble des jeunes engagés en PACEA ou CEJ a été inscrit d'office comme demandeur d'emploi au 1er janvier 2025.

La suppression du PPAE a conduit les conseillers à reprendre et actualiser l'intégralité des dossiers. Par ailleurs, des consignes de saisie spécifiques, régulièrement évolutives, ont nécessité une forte capacité d'adaptation des équipes.

La mise à jour rigoureuse des dossiers constitue désormais un enjeu central pour garantir la cohérence des situations des jeunes demandeurs d'emploi et la qualité de leur accompagnement.



Depuis la mise en place du RPE, les consignes de saisie ont beaucoup évolué et continuent d'évoluer.

Les équipes ont dû s'adapter en permanence, et ce n'est pas terminé.

La priorité reste d'avoir des dossiers à jour, avec des situations de jeunes demandeurs d'emploi qui correspondent réellement à leur parcours.

L'afflux de jeunes orientés vers la Mission Locale a été important.

Pour pouvoir tous les accueillir, nous avons élargi l'accès aux informations collectives.

Le lien avec France Travail, déjà existant, s'est renforcé. Les échanges, la concertation et le travail de vérification des dossiers nous permettent d'avoir un suivi plus juste et partagé des situations.

Christine, référente RPE

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Les étapes du parcours

L'accompagnement vers puis dans l'emploi repose sur plusieurs dimensions et nécessite, à chaque étape du parcours du jeune, l'intervention de professionnels spécialisés. Leur rôle est d'aider le jeune à clarifier ses objectifs, de le conseiller dans ses choix et de lui transmettre les outils et repères nécessaires pour optimiser ses chances de réussite dans la construction et la concrétisation de son projet professionnel.



Depuis 2025, beaucoup de choses ont changé pour ce public, notamment au niveau législatif, augmentant leurs difficultés pour accéder à l'autonomie. C'est un public avec un parcours de vie impressionnant pour leur jeune âge, qui ont déjà traversé des épreuves que l'immense majorité des personnes ne connaîtront jamais. Chaque réussite est une immense victoire pour eux comme pour nous. L'apprentissage de la langue française souvent chose difficile mais primordial pour leur réussite personnelle et professionnelle.

Jonathan, référent Ressortissants étrangers

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) constitue un outil privilégié pour accompagner les jeunes vers l'emploi. Grâce à l'appui de la Mission Locale, ils peuvent s'immerger temporairement dans une entreprise afin d'explorer un métier, confirmer une orientation ou découvrir un nouvel environnement professionnel. Cette expérience courte, encadrée et adaptée à chaque situation, leur permet d'observer le quotidien d'un poste, d'acquérir des repères concrets, ainsi que d'appréhender les compétences et comportements attendus en entreprise.

Au-delà de la découverte, la PMSMP offre aux jeunes l'occasion d'élargir leur réseau, de mieux comprendre les exigences du marché du travail et d'évaluer leur compatibilité avec un secteur ou un métier. Elle représente ainsi un véritable tremplin, facilitant une projection réaliste et confiante vers leur avenir professionnel.

273

Immersions en entreprise ont été effectuées

La Formation

La formation professionnelle joue un rôle déterminant dans l'insertion sociale et économique des jeunes. Elle leur permet d'acquérir des compétences techniques et transversales, essentielles pour renforcer leur employabilité et faciliter leur accès au marché du travail. En développant leurs connaissances et en valorisant leurs savoir-faire et savoir-être, elle améliore leur capacité à se positionner sur des métiers porteurs et à envisager leur avenir professionnel avec davantage de confiance.

En offrant des perspectives concrètes d'évolution et de qualification, la formation professionnelle contribue ainsi à sécuriser les parcours, à favoriser une intégration durable dans l'emploi et à réduire les inégalités d'accès aux opportunités professionnelles.

59

Jeunes accompagnés individuellement par les référents formation

101

Jeunes en formation durant l'année

L'accompagnement des jeunes dans la construction et la concrétisation de leur parcours de formation réside dans la capacité à analyser leurs besoins, valoriser leurs compétences et les orienter vers des dispositifs adaptés à leur projet professionnel. Pour cela, nous travaillons en lien étroit avec les organismes de formation et les partenaires du territoire afin de proposer des solutions personnalisées et favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi.

Monique et Vanessa, référentes formation

NOTRE OFFRE DE SERVICES

L'accès à l'alternance

L'apprentissage constitue une voie privilégiée pour se former en alternant enseignements théoriques et expérience concrète en entreprise. Ce mode de formation permet aux jeunes de développer des compétences directement liées aux besoins du marché du travail, tout en renforçant leur autonomie et leurs savoir-être professionnels. Il représente également une solution pertinente pour les jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire, en leur offrant un cadre structurant et une véritable opportunité de construire un parcours professionnel réussi.

73

Jeunes accompagnés individuellement par la référente apprentissage

45

Jeunes ont démarré un contrat en alternance

Pour rappel, les trois principaux objectifs de l'apprentissage sont :

1 Une montée en compétences accélérée

L'apprentissage en situation réelle favorise l'acquisition rapide de savoir-faire concrets, directement mobilisables en entreprise.

2 Une meilleure intégration des candidats

L'immersion en milieu professionnel permet aux nouveaux talents de s'adapter plus rapidement aux valeurs, aux méthodes de travail et à la culture de l'entreprise.

3 Une réduction des écarts entre théorie et pratique

En confrontant les connaissances académiques aux réalités du terrain, l'apprentissage renforce l'employabilité des candidats tout en répondant aux besoins des entreprises.

L'apprentissage permet une montée en compétences rapide grâce à l'expérience terrain, facilite l'intégration en entreprise et réduit l'écart entre théorie et pratique, renforçant ainsi l'employabilité.

Il est particulièrement adapté à notre public, souvent sans certification à l'entrée en Mission Locale. Les secteurs les plus demandés sont notamment le BTP, la maintenance, le commerce, la petite enfance et l'esthétique.

Avec plus de trois ans d'expérience, j'accompagne les jeunes dans leurs démarches : CV, lettres de motivation, ateliers (comme le « shopping de l'apprentissage »), et suivi des candidatures. J'organise aussi des rencontres avec des employeurs (job dating, visites d'entreprises).

Le développement de partenariats (IESA Strasbourg, UIMM Colmar, APPUI FORMATION, GROUPE ALTERNANCE) a permis de multiplier les actions (visioconférences, immersions, événements), augmentant la participation des jeunes et les opportunités de contrats.

Enfin, les webinaires de l'ARML ont renforcé les pratiques professionnelles et les outils d'accompagnement.

Line, référente apprentissage

La recherche d'emploi : le Club Emploi

Le Club Emploi, animé par la Mission Locale, est un espace dédié au développement de l'autonomie des jeunes dans leur recherche d'emploi. Il propose des ateliers concrets pour maîtriser les outils indispensables à leur démarche, comme la création d'un CV — y compris sous format vidéo — ainsi que des exercices de simulation pour s'entraîner aux entretiens et améliorer leur aisance à l'oral.

Au fil des séances, les jeunes travaillent également sur leur posture professionnelle, leur motivation et l'image qu'ils souhaitent renvoyer, afin de renforcer leur confiance et leur préparation.

369

Jeunes ont accédé à un emploi

67

jeunes accompagnés par la référente emploi

69

jeunes ont participé à l'atelier

Plus que des ateliers, il s'agit là d'un "CLUB". Le collectif en est la base, l'entraide en est l'essence. Depuis l'augmentation du nombre d'atelier et leur récurrence (1x par semaine pendant 3 mois), les jeunes ont développé un vrai sentiment d'appartenance. Au delà de développer l'autonomie, le dispositif permet de sortir de l'isolement, de partager ses difficultés, ses peurs et de se sentir moins seul face à l'ampleur de la tâche, à savoir s'intégrer dans le monde du travail de manière durable.

Aude et Hélène, référentes emploi

Le Parrainage

En 2025, le parrainage a pris une place très importante dans l'accompagnement des jeunes de la Mission Locale. Nous avons eu l'opportunité de développer ce dispositif grâce à un partenariat actif avec l'association EGEE, mais aussi grâce à l'implication de parrains et marraines très engagés tout au long de l'année.

Au total, 28 parrainages individuels ont été mis en place cette année. Ces accompagnements ont permis aux jeunes de bénéficier de conseils, de soutien et d'un regard extérieur sur leur parcours. Les parrains et marraines ont ainsi pu les aider à avancer dans leurs projets professionnels, que ce soit pour la recherche d'emploi, l'alternance, l'apprentissage, ou encore pour travailler sur la confiance en soi et la valorisation de leurs compétences.

Nous avons également organisé deux petits-déjeuners parrainage, des temps d'échange conviviaux qui rencontrent toujours un réel succès. Ces rencontres permettent à la fois de renforcer les liens avec les parrains et marraines, d'élargir notre réseau de partenaires, mais aussi de proposer aux jeunes une forme d'accompagnement différente et complémentaire.

En 2025, nous avons aussi innové en développant le parrainage collectif autour du projet Canada. Ce travail en groupe a permis d'accompagner les jeunes dans la préparation du voyage en amont, tout en les aidant à identifier les compétences développées et les bénéfices de cette expérience en lien avec leur projet professionnel.

NOTRE OFFRE DE SERVICES

La Relation Entreprises

La relation avec les entreprises constitue un pilier essentiel de l'action de la Mission Locale en faveur de l'insertion des jeunes. Nous développons des collaborations étroites avec les employeurs du territoire, afin de mieux comprendre leurs besoins et de les sensibiliser aux enjeux liés à l'emploi des jeunes. Ensemble, nous élaborons des solutions adaptées qui facilitent la mise en relation et favorisent l'accès durable des jeunes au marché du travail.

La Mission Locale accompagne les jeunes dans la reconnaissance de leur handicap en les soutenant dans la constitution de leur dossier auprès de la Maison de l'Autonomie (RQTH). Tout au long de cette démarche, ils bénéficient d'un suivi personnalisé et de conseils pour comprendre chaque étape de la procédure. Les entretiens individuels permettent d'identifier leurs besoins en matière de santé et de les orienter vers les partenaires compétents.

Cet accompagnement facilite également l'accès aux dispositifs spécifiques favorisant leur insertion professionnelle et permet de mettre en place les adaptations nécessaires en entreprise, notamment dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de formations dédiées. L'objectif est de garantir un parcours sécurisé et de promouvoir des environnements de travail réellement inclusifs.



+73

Nouveaux partenaires économiques

En 2025, la Mission Locale de Sélestat et Environs poursuit son action dans un contexte de taux de chômage relativement bas sur le territoire, où l'accès à l'emploi pour les jeunes reste un enjeu important. Afin de favoriser leur insertion professionnelle, des partenariats ont été renforcés avec les agences d'interim du secteur, et des conventions partenariales ont été développées avec plusieurs entreprises du territoire.

Par ailleurs, un job dating organisé en février avec l'ensemble des agences d'interim, ouvert à tout public, a constitué une première pour la structure et a rencontré un réel succès. Cet événement a permis de renforcer les liens avec les partenaires locaux et de faciliter les rencontres entre recruteurs et candidats.

L'accompagnement proposé par la Mission Locale vise également à aider les jeunes à mieux se préparer au monde de l'entreprise, à développer leurs compétences et à favoriser leur insertion durable dans la vie active.

Hélène, Chargée de Relations Entreprises

NOTRE OFFRE DE SERVICES



La santé

La Mission Locale accompagne les jeunes dans la reconnaissance de leur handicap en les soutenant dans la constitution de leur dossier auprès de la Maison de l'Autonomie (RQTH). Tout au long de cette démarche, ils bénéficient d'un suivi personnalisé et de conseils pour comprendre chaque étape de la procédure. Les entretiens individuels permettent d'identifier leurs besoins en matière de santé et de les orienter vers les partenaires compétents.

Cet accompagnement facilite également l'accès aux dispositifs spécifiques favorisant leur insertion professionnelle et permet de mettre en place les adaptations nécessaires en entreprise, notamment dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de formations dédiées. L'objectif est de garantir un parcours sécurisé et de promouvoir des environnements de travail réellement inclusifs.

150

Jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel

45

Permanences animées par la psychologue

L'année 2025 a été marquée par différents temps forts, dont l'organisation d'un petit-déjeuner partenarial dans les locaux de la Mission Locale. Cette rencontre a réuni des représentants de plusieurs établissements et structures du territoire, tels que la MDPH, le SAVS et le SAMSAH, les IME, le SIMOT, l'ADAPEI Papillons Blancs, Rêves de Bulles, Cap Emploi, ainsi que les partenaires des ESAT. Plusieurs temps d'échanges sont également organisés au cours de l'année avec les différents référents santé/handicap des Missions Locales du Bas-Rhin afin de maintenir et renforcer le partenariat. En collaboration avec la CPAM du Haut-Rhin, le bilan de santé délocalisé dans notre structure a également constitué un temps important de l'année. Plusieurs jeunes ont accepté de prendre un moment dans leur parcours pour faire le point sur leur situation et leur santé. Parallèlement, l'accompagnement des jeunes sur les questions de santé et de handicap se poursuit individuellement tout au long de l'année, dans une approche la plus personnalisée possible. Cet accompagnement s'appuie sur l'identification des besoins de chaque jeune et sur la mobilisation des partenaires du territoire lorsque cela est nécessaire, afin d'apporter des réponses adaptées aux situations et aux besoins spécifiques rencontrés.

Florence et Jessica, référentes santé

Des réponses adaptées pour lever les freins

Le logement

L'accès à un logement constitue un défi majeur pour de nombreux jeunes, souvent freinés par des contraintes financières telles que les loyers élevés, les frais d'agence, les cautions ou encore les charges. Pour répondre à ces difficultés, la Mission Locale a développé des ateliers dédiés à la recherche de logement et élargi son réseau de partenaires afin de proposer des solutions adaptées, comme la colocation coachée. Ces actions visent à accompagner les jeunes dans leurs démarches et à renforcer leur autonomie.

Parallèlement, la Mission Locale s'est associée à plusieurs acteurs du territoire, dont l'ARSEA, pour mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence. Devenu opérationnel fin 2025, ce dispositif repose sur la mise à disposition d'un appartement comprenant deux chambres, pouvant accueillir temporairement des jeunes pour une durée d'un mois, renouvelable une fois. Durant ce temps d'accueil, ils bénéficient de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire afin de travailler simultanément sur leur projet professionnel et sur la recherche d'un logement plus durable.

Ces deux volets d'intervention participent à une stratégie globale visant à lever les freins liés au logement et à soutenir l'autonomie des jeunes, dans la continuité de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

La mobilité

Les difficultés de mobilité constituent un frein majeur pour une partie des jeunes, limitant leur accès à l'emploi, à la formation, aux soins ou encore aux activités culturelles. Les obstacles sont multiples : ressources financières insuffisantes, offre de transports en commun inadaptée, isolement géographique ou encore situations personnelles particulières, comme certains troubles cognitifs compliquant l'obtention du permis de conduire.

Pour répondre à ces enjeux, la Mission Locale a mis en place une auto-école solidaire, offrant un accompagnement individualisé permettant à chaque jeune de progresser à son rythme dans l'apprentissage du code et de la conduite. Ce suivi personnalisé vise à donner à chacun les meilleures chances d'accéder à une mobilité autonome.

En complément, nous sensibilisons les jeunes aux alternatives de mobilité plus durables et accessibles, afin de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et adaptées à leur situation. L'ensemble de ces actions a pour objectif de lever les freins liés aux déplacements, de renforcer l'autonomie des jeunes et de réduire les inégalités d'accès à la mobilité.

714

Heures de conduite
sur route et sur
le simulateur

“ La mobilité, c'est souvent le premier pas vers l'autonomie.

Mon rôle, c'est de faire en sorte que ce pas soit possible pour chaque jeune, quelles que soient ses contraintes.”

James, Prestataire Auto-Ecole Solidaire

Le numérique

Les inégalités numériques touchent particulièrement les jeunes les plus vulnérables, limitant leur accès aux outils, aux services et aux opportunités qu'offre le numérique. Pour réduire ces écarts, la Mission Locale a mis en place des ateliers dédiés et consolidé des partenariats afin de garantir un accès plus équitable aux ressources digitales. Ces actions permettent également aux jeunes de développer des compétences adaptées aux usages actuels et d'adopter des pratiques numériques responsables.

L'objectif est de permettre à chacun de maîtriser les outils numériques essentiels et de pouvoir saisir pleinement les opportunités qu'ils offrent, dans leur vie quotidienne comme dans leur parcours vers l'insertion professionnelle.

Les aides

Aides financières : le Fonds d'Aide aux Jeunes

Le Fonds d'Aide aux Jeunes constitue un soutien financier destiné aux 18-25 ans rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne. Cette aide ponctuelle, ajustée en fonction de chaque situation, vise à accompagner les jeunes dans leurs démarches essentielles et à sécuriser leur parcours. Financé par la CeA, ce dispositif permet de répondre à des besoins urgents tout en contribuant à renforcer l'autonomie et la capacité d'action des bénéficiaires.

Les ateliers mutualisés

Dans une volonté de renforcer l'accès à l'emploi et de mutualiser les actions proposées par les différentes structures d'insertion sociale et professionnelle accompagnant les bénéficiaires du rSa, la CeA déploie le programme « L'emploi pour tous ». Celui-ci propose un accompagnement à travers différents ateliers collectifs.

Le dispositif s'appuie sur des ateliers conçus et animés par les référents des opérateurs locaux ou par des intervenants externes, experts de thématiques ciblées, et vise à outiller les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en favorisant l'acquisition de compétences, la remobilisation et une meilleure adaptation aux attentes du marché du travail.

L'année 2025 a marqué un nouveau tournant pour les Ateliers Mutualisés. Afin d'adapter notre offre, nous avons recensé les besoins des bénéficiaires et des référents, ce qui a permis d'identifier plusieurs thématiques prioritaires, notamment les techniques de recherche d'emploi, la confiance en soi, ainsi que d'autres problématiques rencontrées par ce public. En réponse, nous avons co-construit avec les référents une série d'ateliers dédiés aux techniques de recherche d'emploi, déployés régulièrement sur le secteur de Sélestat et d'Erstein. Pour les thématiques plus spécifiques, des intervenants extérieurs ont été mobilisés afin de proposer des actions complémentaires, en cohérence avec les compétences de chacun, tout en veillant à la qualité des interventions.

Orlane, coordinatrice des ateliers mutualisés

LA MISSION LOCALE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Retour en images

Shopping de l'emploi à la Mission Locale



Parcours citoyen de la Ville de Sélestat



Crédits Photos : J. Beauvais - Ville de Sélestat

LA MISSION LOCALE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Projet Canada

Dans le cadre de ses actions favorisant l'ouverture culturelle et la mobilité des jeunes, la Mission Locale a développé un projet de mobilité internationale à destination du Québec.

Ce projet a été rendu possible grâce au partenariat avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), qui nous a accompagné dans la mise en relation avec le Carrefour Emploi Jeunesse, structure québécoise œuvrant également pour l'insertion des jeunes.

Ce partenariat a permis aux participants de découvrir les pratiques locales en matière d'accompagnement, de formation et d'accès à l'emploi.

Sur place, les jeunes ont bénéficié d'un programme riche en découvertes et en rencontres : visites d'entreprises, découverte de centres de formation, échanges avec des jeunes québécois et immersion dans la culture locale. Ces temps ont également été l'occasion de mieux comprendre les réalités économiques et professionnelles du territoire québécois.

En amont du départ, les jeunes se sont fortement mobilisés pour contribuer à l'organisation et au financement du projet. Plusieurs actions collectives ont été menées : démarchage d'entreprises afin d'obtenir des lots, organisation d'un vide-dressing et d'une tombola au sein de la Mission Locale, mise en place d'une cagnotte en ligne et participation à différentes réunions de préparation. Ces initiatives ont favorisé l'engagement, la responsabilisation et le travail en équipe.

Au-delà du voyage, ce projet a constitué une véritable expérience humaine et un levier de développement personnel pour les participants. Les jeunes ont gagné en confiance, en autonomie et en ouverture sur le monde. Depuis leur retour, plusieurs d'entre eux ont poursuivi leur parcours de manière positive : certains sont entrés en formation, d'autres ont accédé à l'emploi, et quelques-uns se sont engagés dans d'autres projets, notamment à dimension solidaire ou humanitaire.

Ce projet illustre pleinement l'impact des actions de la Mission Locale en matière d'accompagnement global des jeunes, en leur permettant de vivre des expériences structurantes qui participent à leur insertion sociale et professionnelle.



L'ÉQUIPE SALARIÉE

23 salariés durant l'année 2025 - 20,07 ETP

Direction

Leïla SOUFI - Maxime STAERCK

Pôle Administratif :

Chantal ARNOLD	Assistante Financière
Laurence DEUTSCH	Assistante de Gestion
Christine HERRBACH	Chargée d'Accueil
Arnaud DELVINGT	Assistant Administratif
Martine HELDE	Assistante RH

Pôle Accompagnement :

Conseillers/Conseillères en Insertion Sociale et Professionnelle

Florence MENNESSIEZ	Jonathan NICOL
Line MORITZ	Eva DUCASTEL
Thomas DE VIVEIROS	Emilie KAUFF
Vanessa JOSSE	Juliette ROURE
Züleyha ASLAN	Jessica CRONENBERGER
Adeline TORRES	Aude ZIMMERMANN
Monique SCHAUNER	

Chargée de Projets : Christelle TORRES
Coordinatrice Amélioration Continue : Orlane HENRY
Chargée Relation Entreprises : Hélène BURGER

LA GOUVERNANCE

Patrick DELSART	Président
Virginie MUHR	Vice-Présidente
Antonio MINADEO	Trésorier
Philippe de COMBEJEAN	Secrétaire
Bénédicte BACQ	Assesseure
Jean-Pierre ISSENHUTH	Assesseur
Grégoire SCHLAEFLIN	Assesseur
Suzanne LOTZ	Assesseure
Bernard SCHMITT	Assesseur



NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCEURS



L'année 2025 a été marquée par le décès de Christelle, collègue engagée et appréciée de tous. La Mission Locale tient à lui rendre hommage et à exprimer sa profonde reconnaissance pour son investissement, ainsi que son soutien à sa famille et à ses proches.

